

**MONTREVEL  
-EN-BRESSE**

montrevel-en-bresse.fr

**MAGAZINE  
MUNICIPAL - 2024-2**

**CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS**

**Jeunes citoyens  
en formation !**





# Édito du Maire

**La citoyenneté s'apprend, se pratique et se vit.** L'ensemble des élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu cette année expérimenter l'exercice démocratique fondamental qu'est le **vote**. À l'issue de ce moment, 9 élèves ont été élus membres du Conseil municipal enfants de Montrevel-en-Bresse et rejoignent les 4 élèves déjà élus en 2023. Ces 13 jeunes citoyens auront la délicate et importante mission de **représenter leurs camarades auprès de la mairie, de porter des projets qu'ils auront décidé de porter, d'apporter leur regard et leur expérience d'enfant sur des projets engagés par le Conseil municipal adulte...** (voir ci-contre).

En parallèle, l'**Atelier citoyen** engage sa deuxième année de plein exercice. Dans une belle énergie, une dizaine de citoyens se réunit pour **développer des actions**, comme les jardins partagés à proximité de l'aire de jeux derrière l'église, pour **interpeler les élus sur différents sujets qu'ils estiment importants** à Montrevel-en-Bresse... Un espace est dédié à cet atelier dans le présent magazine (voir pp. 8 et 9) et un nouvel appel à candidature aura lieu à l'automne 2025. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres actuels afin de connaître le fonctionnement de l'Atelier et pourquoi pas rejoindre cette belle aventure.

## EXPÉRIMENTER LA CITOYENNETÉ

## SOMMAIRE

Édito du Maire	p.2
Conseil municipal enfants	p.3
Retour sur	p.4
À venir	p.5
Centre culturel	p.6
Nouveau Dojo	p.7
Maisons des associations	p.7
PLU	p. 8
Mot de l'Atelier citoyen	pp. 8-9
Cache-cache à Montrevel	p. 9
PanneauPocket	p. 9
Giratoire Huppe	p. 10
Cimetière	p. 10
Sécurité rue de l'Hôpital	p. 11
Expression groupe minoritaire	p. 11
Geste éco-citoyen	p. 12
Épicerie solidaire	p. 12
Conciliateur de justice	p. 12
Infos pratiques	p. 12

L'Atelier citoyen a interpellé le Conseil municipal au sujet de la **vitalité du tissu commercial dans notre centre-bourg**. Les commerçants locaux font en effet, sur l'ensemble du territoire national, face à des **difficultés**, des évolutions des modes de consommation. Des services remplacent des commerces ; les commandes sur internet progressent, etc. À Montrevel-en-Bresse, une étude de la Chambre de commerce d'industrie de l'Ain est venue éclairer cette situation, confirmant cette difficulté, tout en indiquant que **notre petite Ville et son tissu commercial lui font mieux face ici qu'ailleurs**. Cela passe par **l'énergie et les capacités d'adaptation et d'innovation des commerçants**. Cela passe également par la **vitalité de notre Union commerciale, Ecotonic. La Mairie quant à elle oeuvre en mettant à disposition des espaces urbains apaisés et agréables**, en proposant des **conditions de stationnement** évitant la création de zones tampons aux endroits stratégiques (zones bleues), en **soutenant la centralité de la commune sur le bassin de vie**, en développant des **services publics de qualité**, en programmant une  **cité agréable via son PLU où le bien-vivre se conjuguera avec le développement démographique...**

## CONSOMMONS LOCAL !

**Vous, qui lisez ces lignes, restez cependant les acteurs centraux de notre tissu commercial.** Engageons-nous pour la vitalité de notre commune et de son tissu commercial, **consommons local !**

**Jean-Yves BREVET**  
Maire de Montrevel-en-Bresse

MAGAZINE MUNICIPAL  
MONTREVEL-EN-BRESSE

Édité par la Mairie de Montrevel-en-Bresse |  
Tél.: 04 74 25 68 96 |  
Directeur de la publication : Jean-Yves BREVET,  
Maire | Rédaction, mise en page, crédits  
photos : Vincent Dechelette, DGS | Images  
: vecteezy.com | Impression : Imprimerie  
Moderne | Tirage : 2 000 exemplaires | Dépôt  
légal : décembre 2024.

# Conseil municipal enfants

Le Conseil municipal enfants évolue !

La Mairie et l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Montrevel-en-Bresse se sont associées pour faire des élections du Conseil municipal enfants **un beau moment d'éveil à la citoyenneté et aux valeurs de la République**.

Les 6 et 7 novembre, une équipe d'élus et d'agents de la mairie sont intervenus dans les classes de CP-CE1, CE2, CM1-CM2 et CM2 pour présenter le dispositif, parler de l'engagement, de ce que signifie représenter ses camarades et afin de proposer un atelier en petits groupes aux enfants : **en tant qu'enfant, qu'est-ce que tu aimerais changer à Montrevel-en-Bresse ?**

Ces riches paroles d'enfants, fortement ancrées dans les thématiques du **développement durable** et de la **solidarité**, ont ensuite été présentées au collectif. Le temps des **candidatures** était venu.

Les CE2, CM1 et CM2 ont pu se présenter. Les 25 candidats ont réalisé des **affiches** qui ont été exposées sur les panneaux électoraux installés dans la cour d'école. Une **carte électorale** a été remise aux électeurs (du CE1 au CM2), une **liste électorale** établie...

Le 22 novembre était jour de vote. Les enseignants ont accompagné leurs élèves à l'Espace 351 au sein duquel un **bureau de vote** avait été installé, chacun ayant la possibilité de voter ou de ne pas voter.

L'ensemble des élèves présents ont participé au vote. 92 bulletins ont été déposés dans l'urne, dont 2 nuls. **9 candidats ont été élus et rejoignent les 4 élèves élus en 2023 dont le mandat se poursuit.**

**Robin, Mathys, Lucie, Évana, Éléna, Milo, Sharlie, Rémy, Théo, Noah, Léna, Sacha et Léna** auront cette année la belle mission de **représenter leurs camarades**, d'être les **porte-voix des enfants**, de mener des **actions en faveur de l'intérêt général**.

Merci à tous les candidats, à tous les électeurs, à tous les jeunes élus pour s'être impliqués dans cette belle aventure qui ne fait que commencer !



# Forum des associations Accueil des nouveaux arrivants

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 7 septembre à la salle des fêtes de Montrevel-en-Bresse.

Cette année, la municipalité a décidé d'étoffer les animations afin que les participants puissent **prendre le temps de se rencontrer autour d'un jeu, d'un verre, d'un livre ou d'une visite insolite de la ville, d'un jeu de piste pour les enfants...**

Cet événement gratuit et ouvert à toutes et tous a rencontré un franc succès avec **une trentaine de stands et près de 500 visiteurs.**

**En 2025, rendez-vous le samedi 6 septembre matin !**

Ce même jour, la première édition de l'**accueil des nouveaux arrivants**, habitants nouvellement arrivés dans la commune, s'est tenue. Un échange informel a eu lieu entre habitants et élus pour **se connaître, échanger sur les parcours de chacun, les raisons de la venue à Montrevel-en-Bresse...** Il en ressort notamment **l'attrait d'une petite ville à la campagne où « il y a tout ce qu'il faut ».**

Un **livret habitant** réalisé pour l'occasion (et disponible lors de la cérémonie des vœux à la population) a été remis à chacun, ainsi que des magazines présentant le tissu commercial local (par Ecotonic) et Grand Bourg Agglomération. La matinée s'est poursuivie avec la **visite insolite de Montrevel-en-Bresse** par Salim NALAJOIE et le forum.



## **Printemps des arbres**

juin 2024  
Ferme du Sougey  
Amis du Sougey

## **Pygargus**

7 juillet 2024  
Place de Gaulle  
Cie 13° quai - mairie

## **80 ans libération**

8 septembre 2024  
Stèle aux Américains  
Mairie - New Jersey Cavalry



R  
E  
T  
O  
U  
R  
S  
U  
R



## **Concert Nomad?**

27 sept. 2024  
Salle des fêtes  
Mairie-scène nationale

## **Marche solidaire**

13 octobre 2024  
Place de la Résistance  
Mairie-Semelles fumantes

## **Repas des aînés**

23 novembre 2024  
Salle des fêtes  
CCAS

# Cérémonies



Début novembre 1918, le chancelier allemand demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées. **Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé. Les hostilités sont suspendues le même jour, à 11 heures.**

En 2024, **les enfants de Montrevel-en-Bresse se sont mobilisés dans le cadre des TAP pour rendre hommage aux soldats tombés.** Les participants à la cérémonie ont pu admirer leur exposition *Portraits de Poilus et Bleuets*, ainsi que l'exposition *La Musique pendant la guerre*, présentées ensuite dans le hall de la mairie durant tout le mois de novembre.

En 2025, la mairie poursuit son action pour rendre toujours plus dynamiques les moments de **mémoire** et d'**histoire**, pour **rendre hommage aux soldats tombés** et **veiller à ce que l'histoire ne se répète pas.**

Les cérémonies du **8 mai** et du **11 novembre 2025**, outre la précieuse présence de l'**Harmonie de Montrevel-en-Bresse**, seront placées sous le sceau de la **bande dessinée**. Des ateliers seront organisés durant les temps périscolaires. Un partenariat avec la médiathèque intercommunale est en cours d'élaboration pour réaliser des actions de médiation. Des expositions seront proposées au public dans le hall de la cité administrative et dans la salle des fêtes. D'autres animations sont en cours d'élaboration.

Les **19 mars, 8 mai, 3 septembre** et **11 novembre**, venez nombreux aux cérémonies, adultes et enfants. Citoyens, participons au devoir de mémoire et au devoir d'histoire !



## Voeux à la population

9 janvier 2025  
Salle des fêtes  
Mairie

## Théâtre

7 février 2025  
Salle des fêtes  
Mairie-scène nationale

## Vide-dressing

15-16 février 2025  
Salle des fêtes  
Association familiale

À  
V  
E  
N  
I  
R

## Carnaval

21 février 2025  
centre-salle des fêtes  
Sou des écoles

## Banquet conscrits

2 mars 2025  
Salle des fêtes  
Conscrits

## Cérémonie du 8 mai

8 mai 2025  
Centre-bourg  
Mairie



# Un nouveau souffle pour le Centre culturel !

Les travaux de **réhabilitation-extension du Centre culturel Louis Jannel**, accueillant la médiathèque et l'école de musique intercommunales, ont débuté en septembre. Initiée par Grand Bourg Agglomération, propriétaire et gestionnaire, l'opération comprend une **rénovation des locaux existants** et un **agrandissement**.

**Améliorer la performance énergétique** et **adapter un bâtiment vieillissant aux enjeux culturels** de la collectivité : ce sont les deux objectifs du chantier qui s'est ouvert pour une période de 18 mois.

Il concernera dans un premier temps la construction des **nouveaux locaux de l'école de musique**, d'une surface de 184 m<sup>2</sup>.

Place ensuite à la **réhabilitation du bâtiment existant**.

Un **hall d'accueil** sera aménagé dans un esprit **forum** : un espace modulable ludique et convivial assurant le lien entre l'École de musique et la Médiathèque, et **favorisant la rencontre et l'implication des habitants**.

La salle Roland Lamberet sera transformée en **salle polyvalente**. Ces deux nouveaux espaces permettront de développer des projets d'éducation artistique et culturelle, et l'accueil d'artistes, professionnels et amateurs.  
Coût de l'opération : 1 420 000€.

Dans le parc, la Mairie a décidé de réaliser un petit **amphithéâtre de verdure**. Cet espace sera un nouveau lieu de vie au centre du centre culturel qui formera un U suite à l'extension.

**- 50%**

**L'objectif de réduction des consommations énergétiques.**



## L'accès aux services est maintenu

Le chantier commence, **les services restent !**

Les travaux se déroulent en site occupé. L'école de musique et la Médiathèque continuent donc d'accueillir le public. L'École de musique intégrera ses nouveaux locaux au printemps 2025. Une fois les espaces rénovés de l'École, le chantier se poursuivra avec la médiathèque pour une livraison totale des bâtiments en janvier 2026.

# Dojo

Les travaux de construction du futur dojo **en extension du gymnase** intercommunal ont débuté en décembre 2024. **Le dojo sera livré à l'automne 2025**. Il permettra d'accueillir les **pratiques associatives d'arts martiaux** et les **séances d'EPS du collège**.

Les conditions actuelles de pratique au sein de la Maison associative n'étaient plus adaptées et il devenait urgent de proposer de meilleures conditions de pratiques.

Coût prévisionnel de l'opération : 970 000€.



## Qui paie ?

**Grand Bourg Agglomération soutient les communes** notamment par un dispositif de subventionnement, le **Plan d'équipement territorial (P.E.T.)**.

La commune a décidé de concentrer les montants des P.E.T.1 et P.E.T.2, correspondant aux soutiens durant deux mandats municipaux, sur cette opération. Grand Bourg Agglomération est ainsi maître d'ouvrage de cette opération, sur la base de ces budgets alloués à Montrevel-en-Bresse.

# Maisons des associations

La **Maison des associations**, rue de la gare, était dans un **état sanitaire** très alarmant et est devenue une **passoire énergétique** majeure.

La commune a décidé d'**agir pour sa fermeture** sous ce mandat. Et plutôt que de recréer de nouveaux m<sup>2</sup> à chauffer et entretenir, le choix a été fait de se placer au maximum dans **une logique de rénovation et de réemploi de bâtiments existants**.

Plusieurs associations ont déménagé à la **Maison des remparts** (Semelles fumantes, Archers bressans...).

La **Maison des solidarités**, au 27 rue Ferrachat, derrière la statue de volaille, a été aménagée et isolée thermiquement pour proposer des salles mutualisées pour les associations, dont certaines occupaient la Maison des associations (Atelier Pénélope, Logomaques bressans) et pour accueillir la Croix-Rouge.

L'**Espace 351** a été créé au cœur du groupe scolaire pour également accueillir des associations (Infini danse, Cavalier fou bressan).

Dernières pierres à l'édifice en 2025 : la création d'un **Dojo en extension du gymnase**, d'une **salle de musculation** mutualisée proche des terrains de foot du Moulin-neuf (ex-bâtiment tennis) et d'un **Atelier d'arts plastiques** à l'arrière de la Poste.

Une fois ceci réalisé, un projet immobilier sera engagé sur le tènement de la dorénavant ex-Maison des associations.

L'objectif de la commune : **des bâtiments adaptés aux activités, mieux utilisés, mieux partagés, moins consommateurs d'énergie**.

# PLU - le travail continue

Au sein de chaque magazine, la mairie vous tient informé de l'avancement du projet de création de son PLU, engagé en 2023.

Ce projet a été rendu nécessaire et obligatoire à l'issue de la dissolution du SIVOM et du gel consécutif du PLU intercommunal.

Ce 27 novembre 2024 avait lieu une première **réunion publique** afin de rendre compte à la population du **diagnostic** du territoire réalisé ces derniers mois et de présenter le **projet de PADD** (Projet d'aménagement et de développement durable).



Le PADD est un document stratégique qui fait partie du Plan Local d'Urbanisme.

Il définit les **grandes orientations de développement et d'aménagement** d'un territoire pour une période donnée. Il a été établi par **une commission d'élus de la majorité et de la minorité**, épaulée par **plusieurs bureaux d'études spécialisés**, en concertation avec les partenaires publics et privés. Il est réalisé **dans le respect de la loi et sous le contrôle notamment de l'État** qui impose **sobriété** et **concentration des développements dans l'aire urbaine, à savoir le centre-bourg**.

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour prendre connaissance de ces éléments et ont pu réagir, poser des questions, etc.

Le projet de PADD propose 4 axes majeurs :

- Répondre aux **enjeux environnementaux** et amorcer la **transition écologique** avec une organisation du territoire plus économe en espace et énergie

- Protéger la **richesse environnementale** et les **ressources du territoire** et prendre en compte ses contraintes dans les choix d'urbanisation

- Conforter le rôle de **centralité à l'échelle du bassin de vie** en renforçant l'**attractivité économique et sociale** de la commune

- Renforcer l'**attractivité résidentielle** tout en **préservant la qualité du cadre de vie** des habitants.

Les citoyens peuvent toujours inscrire toute remarque durant la procédure au sein du **registre des observations du public disponible en mairie**.

Une prochaine réunion publique aura lieu en 2025 pour présenter le projet de PLU issu du PADD et des travaux en cours et à venir. Une enquête publique sera également réalisée dans la même temporalité.



Le PLU permettra donc de conforter la particularité de **Ville à la campagne** de Montrevel-en-Bresse, de **développer la population tout en préservant le cadre de vie, d'accélérer la transition écologique**.

## Le mot de l'Atelier citoyen

**en-Bresse**. Il sert également de relais entre tous les citoyens et les élus municipaux pour toute question relative à l'intérêt général.

L'Atelier Citoyen, créé à l'initiative du Conseil municipal en décembre 2023, réunit chaque mois une dizaine de citoyens bénévoles dans le but de **débattre et de proposer aux élus locaux de nouvelles idées pour développer et améliorer la qualité de vie à Montrevel-**

Après une première action réalisée en mai dernier autour de la **création de jardins partagés près de l'aire de jeux** pour enfants située derrière l'église, l'Atelier a profité de la rentrée pour participer au Forum des associations organisé par la municipalité le samedi 7 septembre dernier.

Cet événement a été l'occasion de **beaux échanges** avec les montrevellois, mais également avec les visiteurs venus des communes voisines, très intéressés par le concept de cet atelier.

Le travail de réflexion des membres de l'Atelier s'est ensuite poursuivi sur le terrain au mois d'octobre avec une balade piétonne d'observation qui les a menés dans les différents quartiers de la commune. Cette méthode dite du « **diagnostic en marchant** » avait pour but d'envisager de nouvelles connexions entre les quartiers et les aménagements qui s'avèreraient nécessaires pour les réaliser, et ce, afin d'apporter des éléments de réflexion aux élus du Conseil municipal.

Quant à la fin de l'année 2024, elle est consacrée à une action de **soutien aux commerçants locaux** pendant la période des fêtes. En effet, en accord avec les élus, différents messages seront diffusés sur le panneau lumineux de la commune et sur l'application mobile Panneau Pocket, avec pour thème principal « **Pour les fêtes, achetez local !** ».

Après une première année de travail bien remplie en 2024, les membres de l'Atelier ont déjà hâte de se retrouver en 2025 pour partager de nouvelles idées !



## Cache-cache à Montrevel



Où suis-je ?

La réponse ici :



Ou en Mairie  
ou sur le site de la mairie, rubrique  
Magazine municipal

*Vous souhaitez les rejoindre ? Contactez la mairie !*

*Il s'agit bien de la décoration réalisée par les bénévoles de la commission Création-embellissement, place de Cuët.*

*Réponse du CACHE-CACHE précédent*

## Montrevel-en-Bresse dans votre poche

De janvier à juin 2024, le PanneauPocket de Montrevel-en-Bresse c'est 132 publications et plus de 59 000 vues.

**2 151 personnes reçoivent les informations de la commune.**

### Et vous ?

> téléchargez l'application PanneauPocket sur votre smartphone  
> ouvrez l'application, tapez Montrevel-en-Bresse > et cliquez sur le coeur.

## TOP 5 Panneau Pocket

janvier-juin 2024

**n°1** : Trafic fortement perturbé du 22 au 26/04

**n°2** ; Mairie : nouvelle adresse postale

**n°3** : Participez au projet Pygargus !

**n°4** : Retrait carte d'accès Plaine Tonique

**n°5** : Sondage en ligne > la ressource en eau

# Test giratoire rue de l'Huppe

Plusieurs riverains ont alerté la Mairie quant à la dangerosité du carrefour à la jonction rue de l'Hôpital, de la route du Sougey et de la rue de l'Huppe. Accompagnée d'un bureau d'études, la mairie a décidé, après avoir échangé lors d'une rencontre publique avec les riverains, de mettre en test un giratoire. Si celui-ci s'avère efficace, il sera pérennisé par une installation en dur.



## Un cimetière plus vert



La commune a engagé des travaux de réaménagement du cimetière du centre-ville **pour un cimetière sans pesticides, plus vert et plus adapté aux usages du quotidien.**

Après avoir **végétalisé les allées intermédiaires**, elle a engagé le traitement des **allées centrales.**

Celles-ci, ainsi que le tour de la croix centrale, ont été réalisées en Hydroway, matériau qui s'apparente à de l'enrobé, de couleur safran. L'avantage de ce matériau est qu'il **laisse passer l'eau de pluie** : le sol continue à être **nourri** et il y fait **moins chaud**. Faites l'expérience en versant de l'eau sur le sol !

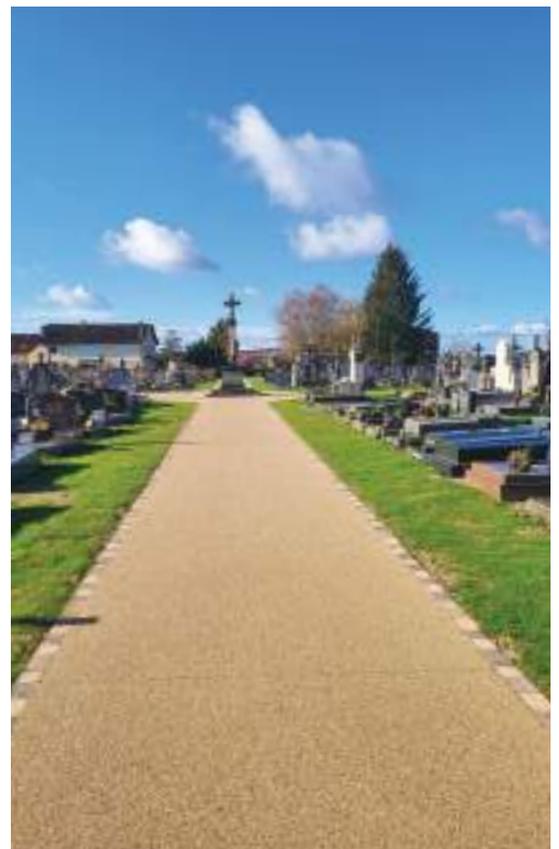
Ces allées sont par ailleurs plus **accessibles** pour tous et **carrossables.**

Ces travaux, commandés à une entreprise spécialisée, ont eu lieu en septembre. L'enherbement alentour a

été réalisé par les agents techniques de la commune. Coût de l'opération : env. 60 000€.

En 2025, les allées faisant le tour du cimetière seront également traitées, selon un procédé en cours de définition. Des aménagements végétaux seront également mis en place pour embellir le cimetière. À plus long terme l'espace caverne-columbariums sera revu pour en augmenter la capacité.

Un travail de **reprise des concessions échues** et des monuments en état d'abandon est par ailleurs engagé.

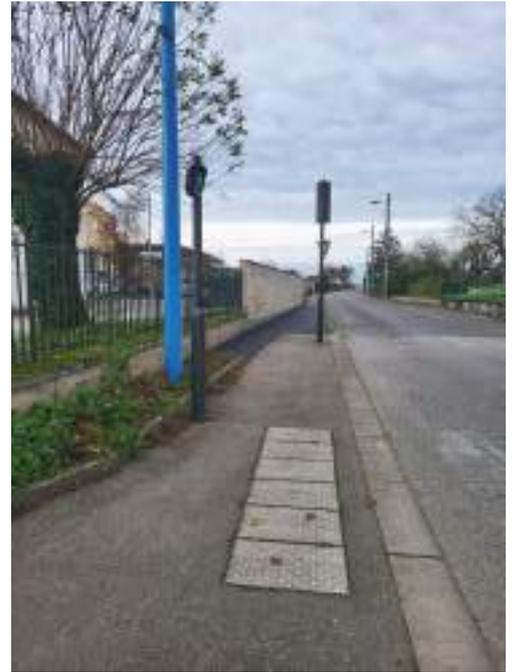


# Sécurisation trottoir hôpital

Montrevel-en-Bresse s'engage depuis de nombreuses années pour l'**accessibilité des espaces publics**. Cela passe par des travaux sur les bâtiments, le dernier en date étant la création de sanitaires accessibles au stade du Moulin neuf, avec la participation majeure du FC Plaine Tonique. Mais également par l'accessibilité de la voirie.

Le mur de l'EHPAD, donnant sur la rue de l'Hôpital, ne laissait pas la possibilité de cheminer en **sécurité**. Le budget de l'EHPAD ne permettant pas de revoir cela à court terme, la mairie a décidé de **privilégier la sécurité de tous** et de reculer ce mur afin de **rendre la circulation piétonne Ouest-Est plus adaptée**. En effet, ce trottoir est notamment utilisé, outre les pensionnaires de l'EHPAD, par les familles d'écoliers et les groupes de collégiens se rendant à la Plaine tonique.

Coût de l'opération : 25 000€



Chères habitantes, chers habitants de Montrevel en Bresse,

## **EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE**

Depuis quelques mois la commune a initié la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision du PLU passe par l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) permettant de dessiner la commune de demain : son développement économique, démographique, le cadre de vie ... Mercredi 27 novembre, ce PADD a été présenté aux habitants venus peu nombreux (une faible participation très certainement due une communication minimaliste sur la tenue de cette réunion publique).

Que retenir de cette présentation ?

- L'accent est mis sur :

o la Zéro Artificialisation Net des sols (ZAN) en lien avec la loi Climat et résilience incitant à l'accroissement de la densification

o un développement axé uniquement sur le centre bourg

- Une projection d'évolution et de développement plus que mesuré, l'objectif premier étant de « conforter l'existant »

Face à ce P.A.D.D. peu ambitieux, nous nous questionnons sur notre commune de demain... et vous comment voyez-vous Montrevel dans 15 ans ?

Si le P.A.D.D. est la retranscription politique de la vision des élus, cette écriture permet également de créer des moments de concertation avec chacun...

Au plaisir d'échanger avec vous pour évoquer le devenir de Montrevel.

\*\*\*\*\*

Nous profitons de cet instant de communication pour vous présenter tous nos vœux les plus sincères. Que 2025, soit une année de joie, de réussite et de paix pour vous et vos proches. Nous vous souhaitons également la santé car elle est le socle de toutes nos ambitions et nos bonheurs.

Belle année 2025 à chacun d'entre vous.

L'équipe Montrevel avec vous et pour vous

Stéphanie Laurencin, Fabrice Thomasson, Mireille Grosselin, Pierre Yves Ravier

Mail : [montrevelavecvousetpourtous@gmail.com](mailto:montrevelavecvousetpourtous@gmail.com) - Facebook : [www.facebook.com/Montrevelavecvousetpourtous](http://www.facebook.com/Montrevelavecvousetpourtous)

# Geste éco-citoyen

## INFOS PRATIQUES

2,5% de l'empreinte carbone en France est liée au numérique. Et 78% de l'impact environnemental du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre est lié à l'étape de **fabrication**.

Pour polluer moins, **faites durer vos équipements** !

Comment faire ? Réalisez les **actes de maintenance nécessaires, faites évoluer vos matériels plutôt que de les changer, réparez vos matériels cassés**.

Car **l'équipement numérique polluant le moins est celui qui n'est pas produit** - n'hésitez pas à demander conseil au **Conseiller numérique** de la Mairie lors des permanences du mardi après-midi (voir ci-contre).

À titre d'illustration, la Mairie a sollicité Ellipse informatique en 2023 pour changer des composants essentiels des 14 PC de la salle informatique des écoles, devenus trop lents.

**Moins de pollution, plus d'économies, tout en participant au commerce local !**

## Épicerie solidaire

L'Épicerie solidaire, service proposé par **l'association Au marché conté**, se présente comme un commerce de proximité qui permet à un public en difficulté économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant **des denrées de qualité à un prix inférieur à leur valeur marchande**. Les économies réalisées permettent de financer un nouvel achat, un projet, défini avec l'équipe de l'Épicerie (payer une facture, financer un permis de conduire, etc.).

L'Épicerie solidaire, basée à Bourg-en-Bresse, a ouvert **sa première permanence délocalisée**. Cette antenne vous accueille chaque semaine à Montrevel-en-Bresse, au sein de la Maison des solidarités au 27 rue Ferrachat (entre la Poste et l'église). Ces locaux sont **mis à disposition gracieusement à l'association par la Mairie**.

Un litige avec un voisin ? Un tiers ?

Les **échanges directs** n'ont pas permis de régler le problème ?

Avant d'intenter une action en justice, vous pouvez saisir le **conciliateur de justice**, M BIERRY. Ce service est gratuit !

Contactez l'accueil de la Mairie !

Pour bénéficier de ce service, rapprochez-vous des assistantes sociales du **Centre départemental de solidarité**, au 52 grande rue ou au ☎ 30 01 .

### Accueil Mairie

Sans rendez-vous :

- de 10h à 12h

les lundis, mardis, mercredis et vendredis  
(accueil téléphonique dès 9h30)

Sur rendez-vous :

- de 14h à 18h

les lundis, mardis, mercredis et vendredis

☎ 04-74-25-68-96

✉ [mairie@montrevel-en-bresse.fr](mailto:mairie@montrevel-en-bresse.fr)

### Espace France services

Libre-accès ou rendez-vous :

- lundi : 15h-18h

- mercredi : 13h-16h

- jeudi : 10h-13h

- vendredi : 14h-17h

(les mardis et vendredis, rdv à Bresse Vallons)

☎ 04-74-25-60-24

✉ [contact@mfsbresse.fr](mailto:contact@mfsbresse.fr)

### Conseil numérique

☎ 06-08-10-41-22

✉ [vincent.lopez@grandbourg.fr](mailto:vincent.lopez@grandbourg.fr)

### Titres d'identité

Prise de rendez-vous sur le site :

🖥 [montrevel-en-bresse.fr](http://montrevel-en-bresse.fr)

OU

🖥 [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

### Restaurant scolaire

☎ 04-74-25-66-07

✉ [restaurant.scolaire@montrevel-en-bresse.fr](mailto:restaurant.scolaire@montrevel-en-bresse.fr)

### Garderie

☎ 07-84-57-47-00

✉ [garderie@montrevel-en-bresse.fr](mailto:garderie@montrevel-en-bresse.fr)